



Mutualisation de l'Imagerie médicale en Région Centre



Améliore votre prise en charge Facilite votre suivi médical

Partage sécurisé de vos examens d'imagerie médicale entre les **Professionnels de Santé intervenant dans votre prise en charge**

- ▶ Médecins traitants et spécialistes accèdent en ligne à vos examens et comptes rendus au moyen de **votre code personnel que vous leur remettez**
- ▶ **L'historique de tous vos examens** radiologiques produits dans les établissements partenaires du projet¹ est accessible à tout moment par les Professionnels de Santé amenés à vous prendre en charge

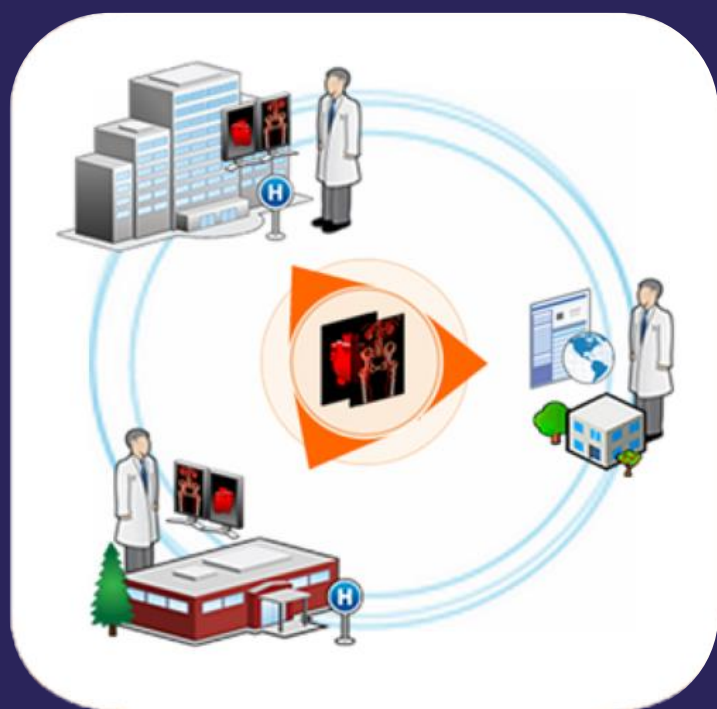
COMMENT FONCTIONNE MIRC ?

Vos examens d'imagerie médicale, ainsi que leurs comptes rendus seront référencés dans un répertoire accessible aux professionnels et établissements de santé participant au service d'Exchange & Partage et intervenant dans votre prise en charge. Ainsi, les professionnels de santé pourront avoir un accès facile et rapide à ces informations, quel que soit le lieu de réalisation de l'examen et à tous les stades de votre parcours de soins.

MES INFORMATIONS SONT-ELLES EN SECURITE ?

Oui, vos informations sont en parfaite sécurité. Le répertoire de vos examens d'imagerie médicale et des comptes-rendus associés est stocké par un hébergeur agréé par le Ministre de la Santé.

Tous les accès à ce répertoire sont nominatifs, sécurisés, tracés et enregistrés. Et vous pouvez avoir accès à ces enregistrements sur simple demande à adresser à l'établissement :



¹ <https://www.esante-centre.fr/mirc>